



Actions du Cofrac pour améliorer la planification des évaluations et répondre au mieux aux demandes des LBM

En octobre dernier, nous avons sollicité les biologistes médicaux évaluateurs de la Section Santé Humaine pour les inciter à fournir des disponibilités supplémentaires et nous permettre ainsi de répondre au mieux aux demandes initiales et d'extensions d'accréditation des LBM reçues complètes à l'été 2015.

Les biologistes médicaux évaluateurs ont, pour la grande majorité, répondu présents et nous les remercions à nouveau sincèrement de leur engagement.

Sur la base des disponibilités recueillies en novembre, nous avons pu réorganiser en urgence et optimiser les évaluations de décembre et janvier. Nous avons au maximum tenu compte des reformulations des demandes des LBM effectuées suite à la publication du nouvel arrêté « familles » le 11 novembre 2015, même si la planification était déjà bien avancée sur la majorité de ces évaluations, ce qui a engendré un missionnement des évaluateurs plus tardif. Nous remercions les évaluateurs et les laboratoires qui ont fait preuve de compréhension.

Par ailleurs, la mise à disposition par les évaluateurs de disponibilités supplémentaires a permis dès décembre de réaliser davantage d'évaluations avec en moyenne 90 évaluations par mois. Grâce à ces disponibilités supplémentaires, nous avons pu traiter **20 demandes initiales et 17 demandes d'extensions en plus** ces 3 derniers mois, avec le même nombre d'évaluateurs.

Mais la constitution des équipes d'évaluateurs n'est pas chose facile.

Le choix de l'équipe d'évaluation repose sur plusieurs critères :

- la nature de la demande (sous-famille, spécificité de certaines lignes de portée comme par exemple la biologie moléculaire) ;
- les qualifications des évaluateurs techniques : la polyvalence d'un grand nombre permet la constitution d'équipes réduites (1 à 2 évaluateurs techniques) et une plus grande souplesse dans cette constitution, mais ce n'est pas toujours le cas ;
- les disponibilités déclarées des évaluateurs¹ (qui doivent coïncider) ;
- le facteur géographique pour éviter tout conflit d'intérêt mais également si possible tout déplacement excessif.

Pour répondre à l'ensemble des demandes, le Cofrac a su s'adapter, notamment en mettant en place un **outil de planification performant** pour prendre en compte l'ensemble de ces facteurs et optimiser au mieux la planification des évaluations qui est réalisée sur 2-3 mois glissants en relation avec les LBM, les évaluateurs techniques et les évaluateurs qualitatifs.

En complément, un mailing à l'ensemble des évaluateurs techniques « **missionnables**² » est désormais envoyé avant la clôture d'un mois de planification pour savoir si certains évaluateurs souhaitent assurer des missions ponctuelles supplémentaires, en sus de celles sur lesquelles ils ont déjà été missionnés. Le but est de mobiliser le plus possible les évaluateurs « missionnables » et d'optimiser les évaluations programmées.

¹ Les évaluateurs sont invités à mettre à jour régulièrement leurs disponibilités pour permettre une optimisation maximale de la planification des évaluateurs et éviter toute sollicitation inutile d'un évaluateur indisponible.

² Un évaluateur technique est considéré comme « **missionnable** » lorsqu'il est qualifié et qu'il a réalisé son évaluation de juniorat.



Actions du Cofrac pour améliorer la planification des évaluations et répondre au mieux aux demandes des LBM

Cette démarche nous a ainsi permis de prendre en charge sur décembre, janvier et février, 37 demandes complémentaires sur des missions programmées.

En utilisant ces modalités, nous avons pu ainsi solliciter, chaque mois, sur ces trois derniers mois, **tous nos évaluateurs qualifiés en « Biologie médicale polyvalente »**, et pour certains, sur plusieurs évaluations.

Cette optimisation permet depuis plusieurs mois d'augmenter le nombre de missions : plus de 120 missions ont été réalisées chaque mois par les évaluateurs techniques, ce qui correspond à environ 90 évaluations compte tenu du nombre moyen d'évaluateurs sollicités par évaluation, et donc de faire progresser le nombre de LBM accrédités ou sur le point de l'être (cf. Bilan au 1er mars 2016).

Nous avons effectué et enregistré **plus de 800 sollicitations** auprès des biologistes évaluateurs médicaux pour organiser la planification des évaluations ces 4 derniers mois. Nous restons malgré tout sur **un taux de refus sur nos sollicitations de 30 %** en moyenne par mois dû notamment à des obligations de présence au laboratoire ou un oubli de mise à jour des disponibilités déclarées par les évaluateurs.

Nous travaillons à réduire le nombre de refus en programmant au plus tôt les évaluations et en demandant aux évaluateurs plus de précision sur leur plage de disponibilités. Si certains évaluateurs ne se sentent pas assez sollicités, qu'ils n'hésitent pas à entrer directement en contact avec leur correspondant au Cofrac pour une meilleure compréhension mutuelle.

La forte mobilisation des évaluateurs en réponse aux initiatives du Cofrac permet aujourd'hui de progresser sur un bon rythme. C'est dans ce sens qu'il nous faut collectivement poursuivre avec le plus de stabilité possible pour rester efficace.